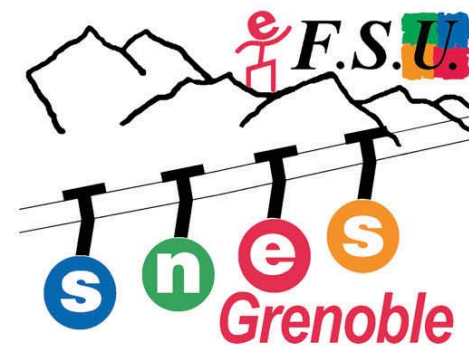


INFOS

01.2025#2



Rentrée 2025, toujours moins !

La ministre a annoncé 0 suppression. La rectrice annonce des créations. MAIS ce sont 59 postes en collège et 22 en lycée qui sont supprimés !

La rectrice annonce une création de 16 postes. Mais ceux-ci servent essentiellement à financer la réforme de la voie professionnelle refusée par les personnels et l'équivalent de 37 postes sont mis en réserve. **Au final, ce sont 59 postes en collège et 22 en lycée qui sont supprimés !**

Les raisons avancées sont démographiques. Les prévisions démographiques sont de -1166 élèves en collèges, +515 élèves en voie professionnelle, +173 élèves en voie générale et technologique et +51 en post-bac, seuls arguments pour justifier les diminutions de moyens et la redistribution vers la voie professionnelle.

En lycée général et technologique, 22 postes supprimés et 173 élèves en plus. Cherchez l'erreur !

La FSU le rappelle avec force : la baisse démographique doit cesser d'être instrumentalisée à des fins budgétaires et politiques.

Choc des savoirs et groupes de niveaux : un combat toujours d'actualité

L'abandon du DNB obligatoire pour passer en Seconde va dans le bon sens. C'est un coin enfoncé dans le Choc des savoirs grâce à l'action menée par la FSU et les personnels. En 4^e/3^e, en ouvrant la porte à des dispositifs qui ne sont pas des groupes de niveau et qui ne se limitent pas au français et aux maths, la ministre enterme d'une certaine manière les mesures initiales du Choc des savoirs de Gabriel Attal. La FSU regrette l'obstination à maintenir les groupes de niveaux en 6^e/5^e alors que tout montre leurs effets délétères pour les élèves et les personnels. Elle est largement rejetée par les personnels.

Le SNES-FSU est déterminée à poursuivre la mobilisation pour obtenir l'abandon de l'ensemble du Choc des savoirs.

Le SNES-FSU appelle les collègues à refuser toutes les répartitions de DG dégradant toujours plus le service public d'éducation et à médiatiser, avec les parents, ces refus.



Le SNES-FSU a mis en ligne un dossier spécial *Rentrée 2025* avec tous les éléments d'analyse des conditions des rentrée (moyens, choc des savoirs), les outils pour comprendre le calcul de la dotation de votre établissement, pour intervenir lors des réunions de préparations de la répartition des moyens et lors des Conseils d'administration (grenoble.snes.edu/rentree-2025).



En cas de questions, contactez le SNES-FSU

Congé formation 2025-2026

Professeur·es titulaires,
CPE, PsyEN, professeur·es contractuel·es,
demandes avant le 3 février.



MUTATIONS 2025



Ne restez pas seul·e face à l'administration !

Le Snes-FSU reste à vos côtés



Mutations inter 2025 :

du 14 janvier au 28 janvier 2025 : affichage sur SIAM du barème retenu

Contactez le SNES-FSU en cas de problème !
mutations@grenoble.snes.edu

Le ministère a annoncé le report des résultats au vendredi 14 mars

Stages syndicaux : s'informer pour agir

- 28.01 : stage « CPE » à Grenoble ;
- 28.01 : stage « AESH » à Grenoble (38) ;
- 20.02 : stage « TZR » à Grenoble ;
- 03.04 : stage « Nouveau management public » à Valence (26/07) et plus encore...

Demande d'autorisation d'absence un mois avant



J'adhère au SNES-FSU

Pour faire respecter mes droits.

Pour défendre nos métiers.

Pour agir !

grenoble.snes.edu/adherer

